

Des cercueils français en carton 100 % écolos

Après des années d'acharnement avec l'administration, elle a enfin réussi à commercialiser son cercueil en carton. En créant la première société française spécialisée dans les funérailles "vertes", Brigitte Sabatier est aussi devenue la première femme fabricante de cercueils à avoir créé un site marchand pour commercialiser son invention.



Brigitte Sabatier a créé une ligne de cercueils en carton made in France entièrement personnalisables.

9 ans, c'est le nombre d'années qu'il aura fallu à Brigitte pour obtenir l'autorisation de commercialiser son cercueil en carton. Une petite révolution dans le monde des pompes funèbres et sans aucun doute un grand pas en avant pour tous ceux qui souhaitent effectuer un dernier geste pour l'environnement au moment de partir.

Pour Brigitte, l'idée de proposer une solution plus écologique mais aussi plus économique aux familles qui doivent faire face à un décès date de 2006.

A l'époque, son mari décède, elle pousse alors la porte d'une société de pompes funèbres et à la douleur de la perte d'un être cher, s'ajoute la déception de ne pas pouvoir lui offrir la sépulture qu'elle aurait voulu pour son dernier voyage.

"On m'a proposée un cercueil immonde à 4 000 euros que je n'avais jamais vu. Même mes amis trouvaient qu'il ne correspondait pas à mon mari. A ce moment là, je me suis dit qu'il devait y avoir beaucoup de familles qui face à l'organisation d'obsèques, avaient dû vivre ce genre de situation. J'ai eu beaucoup de mal à surmonter tout ça".

A la suite de ce drame personnel Brigitte réfléchit alors à un moyen de proposer un autre type de cercueil qui répondrait mieux aux attentes des personnes qui comme elle, n'étaient pas satisfaites des prestations mortuaires proposées par les circuits existants des pompes funèbres. Après 2 ans de maturation du concept, elle décide de se lancer dans la fabrication de cercueils en carton. Le choix de cette matière n'est pas dû au hasard, mais plutôt à ses convictions écologiques.

"Sur les 560 000 cercueils en bois qui sont vendus chaque année, dont la moitié sont destinés à la crémation, moins de 20% sont fabriqués en France. Il n'y a aucune traçabilité en ce qui concerne les bois utilisés pour la fabrication, la plupart viennent des pays de l'est ou d'Asie. Ca serait bien que le client puissent avoir des informations là-dessus et qu'on joue la transparence avec les familles, et puis quand on réfléchit, dans le cas d'une crémation, c'est un peu stupide de brûler du bois" explique Brigitte.

En 2008, lorsqu'elle décide de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale et de commercialiser son cercueil en carton, elle ne se doute pas que celle-ci se transformera au fil des années en véritable parcours du combattant semé d'embûches administratives et d'obstacles mis sur sa route par les professionnels du secteur. Pendant 8 ans, Brigitte écrira à tous les ministres et notamment à celui de

la santé, le ministère référent en matière de législation pour les cercueils. Objectif pour elle : obtenir le droit de proposer aux familles son cercueil. Selon elle, il existe un véritable lobbying en ce qui concerne le marché lié à la mort.

En France, il faut souvent déboursier plusieurs milliers d'euros pour son cercueil

"En France, le secteur funéraire est géré principalement par deux gros groupes qui se battent pour obtenir toujours plus de parts de marché. Il y a aussi un groupement d'indépendants et quelques indépendants qui représentent une part minoritaire".



En janvier 2015, elle est enfin reçue par l'administration. Il faudra qu'elle attende encore un an et demi pour qu'un décret autorisant la commercialisation de son cercueil en carton paraisse enfin le 13 septembre 2016 au Journal Officiel. Pour Brigitte, c'est après de longues années de batailles administratives, une très bonne nouvelle.

"Désormais, plus aucun crématorium ni aucune pompe funèbre pourra refuser mon cercueil en carton. La loi les oblige à respecter la volonté des familles sous peine de sanctions pénales" explique la créatrice d'abCrémation.

Une règle qui pour autant n'empêche pas toujours le paiement de surtaxes.

"Certaines villes comme Marseille et Paris imposent une surtaxe de 150 à 180 euros par crémation dans le cas d'une cercueil en carton. J'ai dénoncé ces pratiques" raconte Brigitte.

En octobre 2016, elle crée donc officiellement **abCrémation**. Une victoire pour cette femme au tempérament tenace et l'assurance pour elle de mettre fin à toutes les rumeurs qui circulaient sur son cercueil en carton.

"J'ai entendu beaucoup de choses comme par exemple, le fait qu'un corps pouvait passer à travers. C'est complètement faux puisque mon cercueil en carton peut supporter jusqu'à 250 kilos".

Au total, ce sont pas moins de 150 tests qu'a dû passer le cercueil de Brigitte pour obtenir l'homologation Afnor, la plus exigeante en la matière.

Convaincue de l'intérêt de son invention, elle utilise l'interminable lenteur que l'administration lui impose pour peaufiner son invention et en faire un produit innovant et totalement abouti. La première difficulté qu'elle rencontre à l'époque est de trouver un fabricant français capable de réaliser ses cercueils.

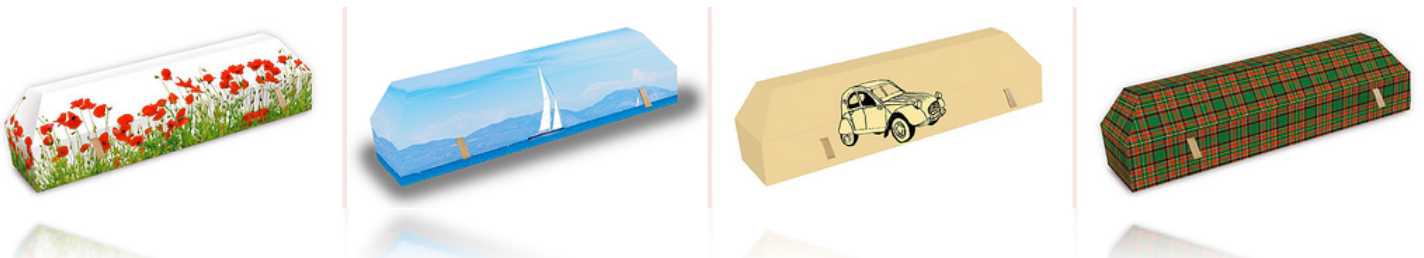
C'est finalement en Alsace, qu'elle le trouve. En plus d'avoir adopté une démarche éco-responsable quant au choix des matériaux employés, cette cartonnerie fonctionne aussi sur des principes identiques en matière de management des salariés. Un mode de fonctionnement qui a séduit Brigitte au même titre que la possibilité de pouvoir coller sur ses produits une étiquette "made in France".

Une référence qui selon elle est une garantie importante pour les étrangers.

"Ils savent que l'obtention des autorisations est drastique dans notre pays. Le fait que la fabrication soit française les rassure. Pour fabriquer nos cercueils, nous utilisons 5 feuilles de papiers recyclés à haut grammage, de l'amidon de maïs et de la pomme de terre. Les capitons sont en coton naturel et les poignées en coton tissé. Elles sont faites par une entreprise qui emploie des personnes handicapées. Nos cercueils ne contiennent aucun produit toxique ni biocides".

Un process de fabrication qui se veut donc respectueux de l'environnement et qui tend à séduire de plus en plus de personnes. Si la dimension écologique n'est pas négligeable dans le choix fait par les clients, le coût des cercueils proposés par Brigitte est aussi un critère largement pris en compte par les familles.

"Nous arrivons à proposer des cercueils à 50% moins cher que le moins cher des cercueils en bois. Notre entrée de gamme se situe à 230 euros et le tarif le plus élevé varie entre 610 et 630 euros pour des modèles entièrement personnalisés" explique-t-elle.



Si le fait de personnaliser un cercueil pouvait paraître il y a quelques temps encore une idée un peu loufoque correspondant à une demande confidentielle, les choses semblent, aux dires de Brigitte évoluer.

"Les gens en avaient marre de ne pas pouvoir choisir le modèle de cercueil dont ils avaient envie et de devoir finalement se contenter de quelque chose de très austère. Il était temps de proposer autre chose. Le fait de décorer un cercueil avec des photos ou des illustrations en rapport avec la vie du défunt, n'empêche pas le chagrin. Les gens sont tellement contents de pouvoir rendre un hommage particulier que cela change tout dans leur façon d'appréhender le décès. De mon point de vue, ça ne choque pas de mettre des coquelicots ou une paire de baskets sur un cercueil".

Instruments de musique, fleurs, animaux, paysages, message... Brigitte enrichit tous les mois son catalogue de nouveaux modèles et répond également à toutes les demandes spécifiques de personnalisation. C'est elle qui les crée elle-même en fonction de ses ressentis.

"Je cherche des choses plutôt épurées, il y a souvent beaucoup de blanc" explique-t-elle. "Si le motif de fleur de pavot reste indétrônable au palmarès des motifs les plus demandés, il est parfois arrivé à Brigitte de réaliser des motifs plus insolites comme des 2CV ou des tracteurs. "Récemment, on m'a même demandé des sangliers pour quelqu'un qui était chasseur".

En faisant le choix de vendre en direct aux familles depuis son site internet, Brigitte affiche clairement sa volonté d'échapper aux intermédiaires dont elle dénonce les marges souvent importantes.

Expédiés en 24h dans toutes les pompes funèbres de France grâce à un service de messagerie spécifique, le cercueil de Brigitte est livré intégralement monté protégé dans un caisson en carton.

Aujourd'hui **abCrémation** représente 3 à 5% de marché avec 6 000 cercueils vendus chaque année. Un chiffre d'affaires qui devrait continuer à progresser si l'on tient compte de la forte demande concernant les animaux.

"Je suis très sollicitée par les propriétaires d'animaux qui au moment de leur décès souhaitent les enterrer, je suis en train d'y réfléchir".

Si un animal pourrait être inhumé dans un cercueil en carton dans un cimetière pour animaux, ce n'est pas le cas pour les êtres humains. Malgré les caractéristiques écologiques du cercueil en carton et sa biodégradabilité, celui-ci ne dispose pas pour l'instant, des homologations nécessaires pour pouvoir être utilisé dans le cas de l'inhumation d'un homme ou d'une femme en terre, mais Brigitte, ne désespère pas, elle est convaincue qu'un jour elle obtiendra les autorisations nécessaires!

www.abcremation.fr
tél : 04 66 21 46 82



abCRÉMATION
«Un monde meilleur en héritage»

CERCUEILS
ÉCOLOGIQUES
EN CARTON

04 66 21 46 82

CERCUEILS ÉCOLOGIQUES
EN CARTON
«Un monde meilleur en héritage»

La sensibilité, c'est l'émotion que l'on peut transmettre à travers nos visuels sur les cercueils en carton ondulé lors d'une cérémonie

